

Prenons le
POUVOIR
sur
notre **MÉTIER**



Notre sondage « rythmes » montre qu'à ce jour :

- Les conseils d'école sont **30%** à ne pas avoir fait remonter de projet d'organisation de la semaine scolaire.
- Les maires sont **85%** à ne pas encore avoir arrêté d'organisation pour 2014.

Les conseils d'école doivent être force de proposition !

Nos outils sont **ICI**. Un courrier du Recteur devrait parvenir rapidement aux enseignants, engageant les conseils d'école à faire des propositions.

Si votre école n'a pas renseigné ce sondage, cliquez ICI

Calendrier « rythmes » : enfin quelques balises de la part de l'Administration...

Suite à nos alertes lors des audiences obtenues par l'Unsa Education et le SE-Unsa la semaine dernière (Recteur, DASEN), l'Administration locale communique enfin :

-Un **courrier du Recteur** devrait être envoyé prochainement aux enseignants, un autre aux maires, les encourageant à faire remonter des propositions d'organisation horaire.

-Un mail renvoyant au **Guide pratique** « Nouveaux rythmes scolaires » a été envoyé à chaque enseignant via sa messagerie i-prof, le soir-même de notre audience.

-**La date-butoir de remontée des propositions est fixée au 15 janvier 2014.**

-Le CDEN (Conseil départemental de l'Éducation Nationale) du **15 février 2014** est supposé entériner les horaires des 850 écoles du département.

[En savoir plus](#)

Rythmes scolaires à Strasbourg : du confidentiel à la concertation ?

Roland Ries et son adjointe Nicole Dreyer ont donné une conférence de presse vendredi dernier. Une communication écrite fait enfin état de l'avancée de la réflexion de la ville.

Une phase de **sondage** s'ouvre en direction **des enseignants et des parents**, qui vont pouvoir s'exprimer sur le choix de **la journée supplémentaire (mercredi/samedi)** et l'un des **3 scénarios horaires** proposés.

Dès le 23 septembre, le SE-Unsa avait exhorté les responsables de la ville de Strasbourg à la concertation et à la communication (**[Lire ICI](#)**)... La situation avance donc.

[En savoir plus](#)

L'alerte sociale du SE-Unsa, pour quoi faire ?

Lors de la réunion de négociation avec le DASEN adjoint (22 novembre), nous lui avons présenté les problèmes et questions que vous soulevez, ainsi que nos revendications. (**[ICI](#)**)

Nous maintenons notre alerte sociale :

- pour pouvoir, tout au long de l'année scolaire, déposer si nécessaire des **préavis de grève là où cela sera nécessaire**, pour peser sur les **mairies** ou sur la décision finale du **DASEN**.

- pour rappeler que l'objectif de cette réforme est bien l'amélioration des conditions d'apprentissage de nos élèves. **Et que leurs conditions de travail et celles de leurs enseignants ne doivent en aucun cas s'en trouver dégradées.**



Téléchargez l'appli permut' du SE-Unsa



Pour tous

- Une confirmation de votre itinéraire « l'écrite au guidé parents »
- La mise en relation avec un militant se pose

Pour les adhérents, en plus

- Une étude statistique complète des recrutements depuis 2008
- L'accès à l'outil en ligne de classement de notes
- Des messages d'alerte tout au long des opérations

Plus une seconde à perdre ! Rive sur

Pay Store pour Android, Google Play Store pour iPhone et App Store pour iPad

Tapez « Permutations 1^{er} degré »



Changer de département : les outils

Vous trouverez sur notre site, onglet « [changer de département](#) », les infos et outils nécessaires à votre projet de mutation.

Téléchargez l'appli Permut pour smartphones et tablettes : [les infos](#)

Contactez Catherine ou Laure, qui suivent les dossiers individuels, le jeudi/vendredi au 03 88 84 19 19 ou par mail 67@se-unsa.org.

Marchons contre le racisme, à Strasbourg :

Le SE-Unsa et l'Unsa se joignent au collectif Justice & Libertés qui appelle « toutes celles et ceux qui ont à cœur les valeurs de l'humanité, toutes celles et ceux qui veulent opposer l'égalité et la fraternité aux visages hideux du racisme » à manifester :

Samedi 30 novembre 2013 à 14h30
Place de la République à Strasbourg

[Voir le communiqué](#)

Inspection des T2 sur postes fractionné : le SE-Unsa obtient de la souplesse

Suite à notre demande lors de la CAPD du 14 novembre, il a été décidé en conseil d'IEN que si un collègue T2 en fait la demande, **son inspection peut se dérouler sur l'une ou l'autre des fractions de poste, y compris dans une autre circonscription**. A défaut, le lieu d'inspection sera celui de la résidence administrative, par l'IEN de cette circonscription.

Changer d'échelon, êtes-vous concerné-e cette année ?

La CAPD qui actera les promotions de cette année scolaire est prévue le **12 décembre**. Tout comprendre sur les promotions, connaître les barèmes des années précédentes [ICI](#).

Le calendrier des CAPD est [ICI](#)

Pensez à nous envoyer **votre fiche de suivi** ([ICI](#)) par mail 67@se-unsa.org ou par la poste.



AGENDA : les RIS du SE-Unsa, sur les heures d'anim péda/formation à distance

SHILTIGHEIM 27 novembre, **SAVERNE** 4 décembre, **HAGUENAU** 11 décembre, **SIEGEN** 15 janvier, **WASELONNE** 22 janvier, **GERSTHEIM** 29 janvier, **BOUXWILLER** 19 février, **ESCHAU** 12 mars, **RUSS** 19 mars, **HOCHFELDEN** 26 mars, **SELESTAT** 2 avril... Voir les autres RIS ainsi que les modalités et le courrier-type [ICI](#)



L'ISAE, un acquis du SE-Unsa : dès novembre

Le premier versement, d'un montant de 200 € bruts interviendra sur la paye du mois de novembre.

Un guide des destinataires est disponible sur notre [espace adhérent](#)

Direction d'école :

-Lundi 25 novembre, le SE-Unsa, le Sgen-CFDT et le GDID ont adressé un courrier au Ministre pour lui demander **d'avancer enfin sur le dossier de la direction d'école**. Dans le cadre des chantiers-métiers ouverts, la direction d'école fait l'objet de discussions qui doivent offrir d'autres perspectives

aux directeurs d'école mais aussi plus largement aux adjoints car il y a nécessité à revoir le fonctionnement de l'école. [En savoir plus](#)

-Lors de la première réunion d'échanges au Ministère, le 25 novembre, de modestes avancées ont été actées. Mais pour le SE-Unsa, la suite des négociations devra permettre de trouver des marges de progrès, notamment sur les **questions de temps, de reconnaissance financière et de décharge d'APC.**

[En savoir plus](#)

Et toujours :

- [L'adresse au Ministre](#) Le SE-Unsa invite les enseignants des écoles à s'adresser au ministre → Signez et faites signer cette adresse au ministre. [ICI](#)
- [Le blog](#) du SE-Unsa a l'ambition d'être un espace de propositions pour construire l'École dans laquelle il fera bon travailler, que l'on soit élève, enseignant ou personnel d'éducation.



Informé, conseillé, défendu : être adhérent c'est être reconnu.

- Toutes les modalités pour adhérer au SE-Unsa [ICI](#)

L'agenda des abonnés est sur [l'espace adhérents](#) de notre site :

Notre **site internet** est [ICI](#)

Sur facebook : [là](#) et twitter : [ici](#)

Vous ne souhaitez plus recevoir le point-info du SE-Unsa67 ? Dites-le nous par retour de mail.